



Compte rendu Réunion du Comité Directeur 11 décembre 2021 - GANNAT

Présents en présentiel : Joël DHUMEZ Président, Alain SZENICER, Gilles LE DUIGOU
Corinne SOULIÉ, Rodolphe REDON, Isabelle COQUIARD, Stéphane MUNOZ

Présents par visioconférence : Céline DAUL MECHOUAR, Nicolas METAY, Yvon NUGEL,
Sarah TRIBOU, Christine DE PESTEL, Virgile RENAUDIE, Geneviève PETEY, André
MONROCHE, Ricardo SALAS RIVERA

Absents excusés : Philippe SUISSE, Liliane LAURENT, Alice DE ROBILLARD

Présidents de Ligues présents par visioconférence : André CORNU, Frédéric MULLER,
Christian AUDIE

Invité de droit : DTN -Thierry MARDARGENT

Invité : Guillaume LIVONNEN

Début de séance : 14H00

ORDRE DU JOUR

+ Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 18/10/2021 - Annexe 1
Approuvé à l'unanimité

+ DTN – Thierry MARDARGENT

- ETF

Proposition de nomination du CTD du département 55 : SANHAGI Nouredine Angelo

Oui unanimité

- Validation des comités de sélection – Annexe 2

Oui unanimité

- Présentation des évolutions institutionnelles (PPF, Listes de Haut Niveau...)

Le PPF (Plan Performance Fédéral) n'a pas été transmis aux membres du CD car il n'est pas encore finalisé. Il sera soumis au prochain Comité Directeur.

La liste de Haut Niveau est décalée dans le temps et sera actualisée au 1^{er} janvier de chaque année civile.

- Stratégie nationale « Promotion des principes de la république »

Le ministère demande aux fédérations délégataires un engagement réciproque sur les principes de la République. Cet engagement porte sur plusieurs sujets : gouvernance, protection de l'intégrité physique et morale, l'éthique de nos compétitions, le développement durable et la formation et l'emploi. La 1^{ère} étape de ce travail consistait à rendre une synthèse de nos engagements sur l'ensemble de ces sujets, copie rendue au 1^{er} décembre. Suivra un document plus exhaustif avec des indicateurs dont l'évaluation permettra au ministère, à la suite d'audit de ce document de référence, d'octroyer des moyens humains et financiers. Ce document de référence sera également une condition au prochain octroi de la délégation de nos disciplines.

- Situation Pass sport

Le dispositif Pass sport est prolongé jusque fin février 2022 avec un plus puisque le Pass sport concerne aussi le public avec handicap.

A noter que 272 clubs de notre fédération ont fait la démarche.

Selon une dernière réunion ministérielle, le ministère souhaite la pérennisation de ce dispositif, avec l'ajout d'un plan d'équipement (rénovation et équipements mobiles).

- Demande de décision concernant le choix d'appartenir à une seule EQF ASSAUT ou COMBAT à partir de 2022.

Les tireurs et tireur(e)s peuvent participer au championnat de France Combat et au championnat de France Assaut mais ils et elles devront choisir entre l'équipe de France Assaut ou Combat et ce à partir de 2022.

- Divers

Note sur le CQP : il n'existe plus, mais il faut préciser que les formations engagées en 2018 et 2019 sont encore considérées pour le CQP pour 2021 mais pas au-delà. Exemple : pas d'antériorité prise en compte pour 2014.

Philippe SUISE

- Retour sur l'organisation des championnats de France Assauts 2021 Paris

Les finales du championnat de France Assauts 2021 se sont très bien déroulées à l'institut national du Judo à Paris mais quelques points d'amélioration me semblent encore nécessaires :

- Les tapis de sol se sont trop souvent défaits, nous obligeant plusieurs fois à arrêter l'assaut pour les remettre en place. Lors d'un assaut, la première reprise a dû être interrompu 5 fois ! Les pièces se soulèvent et se désolidarisent. Un fait dangereux pour nos athlètes et qui gâche un peu cette belle organisation nationale.

Il faut absolument se rapprocher de notre fournisseur pour trouver un moyen technique pour retrouver une stabilité sans faille des tapis utilisés.

Nicolas METAY propose un tapis Flex déroulant avec épaisseur spécifique pour la boxe.

- Une information disponible par QR Code ou autre pourrait être mise en place pour que nos athlètes, nos responsables de club et autres puissent connaître la suite du déroulé des Finales comme l'ordre de passage du lendemain, les forfaits, etc. ... Voir la faisabilité et le coût.

Joël DHUMEZ rappelle qu'un nouveau logiciel pour la compétition est à l'étude, cofinancé par la Fisav, la CESav et la FFSbf & DA.

- Bilan des prises de licences et clubs affiliés (semaine précédant le bureau)

Informations données par Guillaume LIVONNEN à la demande du Secrétaire Général :

Au 31/10/2021, 33090 licenciés, 609 clubs affiliés. A ce jour, environs 36000 licences. Certains clubs restent freinés par le process de demande d'honorabilité (problème d'adresses mails) mais cela devrait se résoudre prochainement. Ces chiffres sont plus bas que 2019/2020 mais bien mieux que la saison dernière 2020/2021. A noter, que les licences jeunes ne sont pas en baisse. A savoir qu'il y a 40% de renouvellement, ce qui est positif mais pas encore suffisant.

Les clubs non réaffiliés ont tous été contactés, il reste environs 50 clubs non encore affiliés. La fédération demande aux ligues l'intervention à leur niveau.

- Point de situation sur le suivi des décisions prises par le Comité Directeur et des modifications actées

- Un cas dans l'attribution des Labels 2020/2021 (décision prise et actée lors d'un Comité Directeur)

Lors d'un Comité Directeur il a été décidé de reconduire les Labels étant donné le contexte défini par la Pandémie COVID et l'absence de compétition. Le Label Savate pour Tous peut être donné pour la saison 2020/2021 à certains clubs qui ne l'avaient pas la saison précédente. Ce qui représente entre 5 et 10 clubs maximum. Afin de les récompenser de leur fidélité, Philippe SUISSE propose que nous prenions en compte ces demandes pour le Label Savate pour Tous. Cette proposition sera uniquement valable si le club est affilié et les licences prises et payées pour la saison en cours 2021/2022.

Oui unanimité

- La pratique de la Savate Défense par les mineurs.

Le personnel de la Fédération est confronté à des demandes de licences en Savate Défense pour les moins de 16 ans. Or à ce jour cela n'est pas possible puisque : Lors du Comité Directeur en mai 2020 il a été décidé que :

« La Savate Bâton Défense, il est précisé que cette discipline ne peut être enseignée qu'aux personnes de plus de 16 ans. La Commission Savate Bâton Défense souhaite mettre une spécialisation pour les enfants de plus de 10 ans. Proposition : à l'issue du processus de validation et d'inscription sur le RNCP, faire un avenant pour changer l'âge et mettre l'enseignement de la Savate Bâton Défense à partir de 10 ans. Lorsque l'avenant sera paru, nous pourrons mettre en œuvre la spécialisation fédérale. Ainsi, nous aurons validé tous nos CQP et la modification souhaitée sera applicable. »

À la suite d'échanges avec Nicolas METAY, il semblerait qu'un document ait été transmis par la commission savate défense. Afin de clarifier ce point, un échange s'impose entre Thierry MARDARGENT, José PINHEIRO, Alain SZENICER, Philippe SUISSE et Nancy JOSEPH afin que cette décision soit mise en place au cours du trimestre à venir.

Commission Arbitrage – Rodolphe REDON

- Non-respect de la charte de l'officiel

Une fiche d'évènement indésirable rédigée par le Délégué Officiel Général lors des finales France Assauts à Paris les 30 et 31 octobre 2021. Objet : refus d'un officiel de saluer ses collègues, le Président de la Fédération et des membres du Comité Directeur.

La commission de discipline a été saisie.

- Rappel remboursement des repas des officiels : remboursement sur la base d'un justificatif détaillé avec ticket de caisse (et non pas 1 repas : 25€), le ticket (reçu) de carte bancaire n'est pas un justificatif.
- Règlement d'arbitrage avec plusieurs modifications transmises.

Commission SAVATE Pro – Rodolphe REDON

- Organisations de galas proposant d'autres formes de boxes ou de sports de combats

Une crainte que des galas Multi boxes où se trouve la Savate Boxe Française ne desserve notre discipline. Il faut faire très attention à la différence de niveau des participants de chaque discipline représentée.

Il est déjà inscrit dans nos règlements que le niveau des tireurs (ses) de Savate Boxe Française participant à ce type de gala, doit être de niveau équivalent ou supérieur au reste des rencontres.

Si nous voulons changer ce point, il faudra le reformuler à notre prochaine assemblée Générale.

Commission Internationale – Gilles LE DUGOU

- Les compétitions internationales à venir
- Un point est fait sur les différentes organisations du championnat du Monde. Les finales en Espagne ont été bien organisées, à relever, une très belle finale du Français. En France, les finales organisées à Gannat ont été impactées par des difficultés de déplacement de certains tireurs, liées au Covid. Reste à venir Alès. L'organisation à La Motte/Servolex a été reportée au 26.02.2022.
- Bilan du Championnat d'Europe Assauts en Belgique : 13 médailles d'or et 2 d'argent sur 15 au total.
- Le Championnat du monde assauts a été annoncé en Italie en septembre 2022.
- La fédération française se propose de subdéléguer à un club le championnat d'Europe combat. Une première pour ce championnat qui pourrait s'organiser sur 4 jours (tournoi sélectif + finales), sous réserve d'avoir une confirmation de la date, par la municipalité du club organisateur, lors du premier trimestre 2022.
- Prochain rdv World Combat Games prévus en février 2023 en Arabie Saoudite.
- Compétition jeunes UTS organisée par le CIO en virtuel permettait à des jeunes de participer sous forme de vidéos. Aucun participant en France.
- Concernant la reconnaissance de la Savate par le CIO, la FFSbf a imposé une nouvelle fois à la FISAV de déposer le dossier en 2022.

Commission « Finances » – Gilles LE DUIGOU

- Les licences reçues en cette rentrée

Un point a été fait plus haut (intervention Secrétaire Général) mais la baisse de prises de licences est moins importante que le prévisionnel.

- La situation budgétaire est plutôt favorable. Plusieurs dispositifs de soutien tel que le chômage partiel, les subventions du ministère, les fonds de compensation de l'ANS nous ont permis de maintenir une bonne santé financière et de soutenir financièrement les ligues, comités départementaux, clubs et athlètes.

Commission Compétitions – Yvon NUGEL

- Règlement compétitions (Manchettes et protèges lacets)

Les manchettes ont été testées lors du dernier championnat de France Assauts. Les gants offerts à chaque participant étaient de la même couleur, les manchettes ont permis de mieux identifier les coins. Retour positif sur l'emploi de ces manchettes. Ce nouvel équipement (manchettes et protèges-lacets) sera bientôt disponible à la boutique fédérale.

Durant la période transitoire, les compétiteurs auront le choix entre l'utilisation de ce matériel ou le scotch. Si la fédération fournit les gants, le scotch sera interdit.

Validation de ces manchettes et des protèges-lacets :

Oui unanimité

Commission disciplinaire d'Appel

- Nouvelle nomination Responsable de la Commission d'Appel :

Mme Dorothee BONDAT

Oui unanimité (vote par internet)

- Nomination de la 5ème personne composant la commission d'appel :

M Damien BOURBOIS

Oui unanimité

Commission Jeunes – Isabelle COQUIARD

- Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2021 – annexe 3
- Championnat France "Jeunes" (Nouvelle date et nouveau lieu)

Les championnats de France Jeunes auront lieu les 21 et 22 mai 2022 à Paris à l'Institut du Judo.

- Stage jeunes été : prévu au Creps de Boulouris du dimanche 10 au 15 juillet 2022
- Stage jeunes officiels : prévu du 20 au 27.10.2022

Une proposition est faite pour permettre une passerelle entre UNSS et milieu fédéral :

- Pour les jeunes souhaitant s'inscrire à une formation de jeunes officiels et à un examen d'officiel : avec un justificatif de licence UNSS en savate, établi par le chef d'établissement ou le responsable départemental UNSS, et un an de pratique au minimum
- Pour les jeunes désirant s'inscrire en compétition : idem.

Oui unanimité

Commission Juridique Statuts & Règlements – Alain SZENICER

- Les dispositions générales à insérer dans le nouveau passeport médical – annexe 5
- Notamment une section spéciale pour la signature des parents pour les jeunes n'ayant plus besoin de CACI.
- Demande de mise à jour du règlement d'arbitrage :
- Pour pouvoir verser une « prime de match » aux moniteurs : remplacer le terme « soigneur » par « second » et ajouter que le tireur doit avoir obligatoirement au moins un second.

Un texte de loi permet de rémunérer des personnes indispensables à la compétition (130 euros par jour). Il faudra préciser qu'un second est obligatoire dans le coin du tireur.

- Mise à jour sur la tenue du tireur et sur les protections pour mise en conformité avec les modifications des règlements médicaux.
- Possibilité d'utilisation scotch ou manchons/lacets

Oui unanimité

Commission Médicale – Dr André MONROCHE

- Compte-rendu de la réunion 22 octobre 2021 – Annexe 7

Présentation application « Mon club » - Guillaume LIVONENN

Guillaume propose de travailler sur la base de données pour faciliter et optimiser la gestion des licences et des documents administratifs.

Quelques points extraits de la présentation de Guillaume ci-dessous :

Constat : Très peu d'adresses mails et peu d'interactions avec les licenciés. Report de la gestion du CF et du QS sur les clubs. Utilité faible du passeport sportif

Possibilités :

Paiement affiliations et 10 licences = Attestation d'affiliation Niveau de base

- Module de prise de licence avec formulaire d'inscription informatique
- Paiement affiliations et 10 licences = Attestation d'affiliation
- Module de prise de licence avec formulaire d'inscription informatique
- Module gestion de club, gestion des cours, feuille de présence ... (offre payante)

Niveau Supérieur

Compétiteurs

- Passeport sportif et médical (assaut) virtuel

Planning possible

Phase 1

Ouvrir la saisie des grades de couleurs aux clubs

Intégration des grades dans les contrôles lors des inscriptions aux compétition

Phase 2

Gestion du certificat médicale et QS

Gestion des dates avec relance et intégration dans les fiches licenciés.

Phase 3

Saisie des résultats de toutes les compétitions

Calcul automatique des points et gestions des grades compétitions et des classements

Les membres du Bureau ont donné un avis favorable pour continuer ce travail avec la participation de la commission médicale.

 **Problème annonce Instagram (Championnat Assaut 2021) – Le Président, Joël DHUMEZ**

Les 2 personnes concernées ont été convoquées par la commission disciplinaire de 1^{ère} instance.

 **Demandes diverses – Le Président, Joël DHUMEZ**

- Aide exceptionnelle pour les ligues et comités départementaux :

Après un déficit prévisionnel voté en AG (environs - 400k€) il s'avère que les dépenses ne sont pas à la hauteur de ces provisions. Par conséquent, le Président propose, après avoir dégagé des fonds pour aider les clubs, les licenciés et les ligues et CD, d'accorder une aide exceptionnelle aux ligues et CD. Le budget alloué est de 40 k€ pour les ligues et 31 k€ pour les CD, avec une pondération pour les ligues et CD ayant des salariés.

Oui unanimité

- Primes compétiteurs « Assaut »

Un budget identique aux compétiteurs « combat », soit 25 k€ va être attribué aux vainqueurs des championnats de France Assaut.

Oui unanimité

- Une convention avec Colosse aux pieds d'argile vient d'être signée.

La fédération prendra en charge et offre l'affiliation pour l'ensemble des clubs, des ligues et des comités départementaux pour l'année 2022. Cela représente environs 40k€.

L'association fera parvenir pour chaque affiliation un pack avec charte + affiches + guides et 2 accès en e-learning.

Oui unanimité

- Proposition d'achat d'un mini bus

Le président propose l'achat d'un mini bus neuf (Toyota 9 places), avec une offre et remise exceptionnelle de 37% sur le prix d'achat TTC, remise avantageuse octroyée par Toyota via son partenariat avec le CNOSF. Ce véhicule serait pris en charge par un entraîneur du Pôle France de Toulouse. Le délai de livraison est très long, comme actuellement pour toutes les marques de véhicules (environs 12 mois).

Oui unanimité

- Rappel des délais d'envoi des documents à présenter aux futures réunions de Bureau Fédéral et Comité Directeur :

Dorénavant plus aucun document ne sera accepté dans la semaine même de la réunion Tous les documents concernant les points du jour devront être parvenus lors de l'envoi de la convocation par le secrétariat, soit une semaine avant celle-ci.

- Echange concernant un évènement régional organisé par la ligue des Pays de la Loire.

Lors d'un gala régional, une délégation italienne a été invitée. Or, les tireurs n'étant pas affiliés à la fédération italienne elle-même non affiliée à la Fisav, ces tireurs n'auraient pas dû tirer sous les couleurs du drapeau italien et de leur hymne. Les tireurs ont pu, quand même, participer à cet évènement car ils étaient licenciés à la FFSbf & DA depuis plusieurs années.

- Rappel partenariat le Coq Sportif :
 - Remise de 30% si ligues/cd/clubs ? (Via Intersport ou Go sport)

Fin : 17h30

Le Secrétaire général, Philippe SUISSE



Le Président, Joël DHUMEZ

